

REIBEL S.A.
Chaussée de Vilvorde, 11
1120 Bruxelles
RPM Bruxelles
TVA BE426 767 732

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire du 21 JUIN 2018, conformément à l'article 95 du Code des Sociétés

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons l'honneur de vous présenter ci-après notre rapport de gestion relatif à l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé et de proposer à votre approbation les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2017 et repris en annexes.

1. Comptes annuels, commentaires

Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017

L'exercice se clôture par une perte de **EUR 4.013.924,13** après imputation des amortissements, des frais généraux, des charges financières et des charges non récurrentes . L'exercice précédent s'était clôturé par un bénéfice de EUR 34.546,46.

	Au 31 DEC 2017	Au 31 DEC 2016
Actif		
Actifs immobilisés	10.845.197,30	11.934.496,46
Actifs circulants	6.930.917,65	9.640.619,37
Totaux	17.776.114,95	21.575.115,83
Passif		
Capitaux propres	1.779.348,80	5.826.398,16
Dettes	15.996.766,15	15.748.717,67
Totaux	17.776.114,95	21.575.115,83

Tableau des principaux comptes de résultats

	Au 31 DEC 2017	Au 31 DEC 2016
Ventes et prestations		
Logistique, transport	724.333,36	5.361.544,75
Belpower	0,00	0,00
Logistique humanitaire	1.490.554,40	1.553.862,58
Entreposages, autres produits	125.005,23	436.531,27
Totaux	2.339.892,99	7.351.938,61
Coûts des ventes et prestations		
Achats, variations de stocks comprises	468.703,14	4.589.133,00
Services et biens divers	594.713,02	683.038,04
Rémunérations et charges sociales	956.275,28	1.106.608,05
Amortissements	468.653,75	479.038,12
Réductions de valeur	2.744.723,02	301,69
Autres charges d'exploitation	27.056,26	33.039,36
Totaux	5.260.124,47	6.891.158,26
Bénéfice / Perte d'exploitation		
Perte d'exploitation	- 2.920.231,48	460.780,35
Résultat d'exploitation		
Résultats financiers	- 440.062,31	- 347.968,01
Résultats avant impôts	- 3.314.290,80	112.812,34
Résultats exceptionnels	- 699.953,18	- 74.194,49

Impôts sur résultat	- 319,85	- 4.071,39
Perte de l'exercice	- 4.013.924,13	34.546,46

Commentaires

Les prestations de logistique et d'entreposage ont fortement diminué cette année. Les préparations de véhicules humanitaires varient d'année en année en fonction des commandes des organisations. La durée d'entreposage dépend également de leurs stocks et besoins en véhicules à travers le monde. Les prestations et l'entreposage de ces véhicules sont toujours facturés à la sortie de stock dès que les véhicules sont prêts et expédiés.

L'entreposage d'autres produits a également connu une baisse importante malgré nos nombreuses offres et recherches d'une nouvelle clientèle. Les stocks n'ont pas d'attrait lorsque la situation économique est morose. L'économie reprend petit à petit et nous continuons à œuvrer pour profiter de cet essor.

Les réalisations des dossiers transports pour les Nations-Unies ont été très modérées par rapport aux années antérieures. Pour pouvoir atteindre les dossiers importants, tels que ceux affichés les années précédentes, nous devons pouvoir compter sur nos banques car la plus grande partie des opérations doivent être prépayées dans notre chef alors que les paiements des Nations Unies et ses missions arrivent au compte-goutte, malgré les preuves de livraisons que nous devons afficher vis-à-vis de cette clientèle avec l'envoi de nos factures.

Les sanctions qui pèsent sur les dossiers vers la Russie et les méconnaissances de ce qui est autorisé et de ce qui ne l'est pas selon les règlements en vigueur ont continué à refroidir les esprits puisque les affaires sont toujours en attente de réalisation. REIBEL a essuyé deux refus consécutifs de la part du gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale. Reste toujours un dossier en cours devant le Conseil d'Etat dont l'intervention d'urgence a été déboutée. Par contre le fond du dossier n'a pas encore été débattu. Tant que ces dossiers ne sont pas solutionnés, aucun nouveau dossier ne voit le jour.

Dans le dossier dit « des terres polluées » lié à la construction de l'immeuble qui sert à nos activités, il n'y a pas eu d'avancée avant la fin de l'année. La procédure devant la Cour suit son cours.

La décision a été prise de mettre en location les locaux vides ou à vendre l'immeuble avec l'intervention d'un consortium d'agences.

Les dossiers concernant les projets chinois avancent lentement. Nous sommes régulièrement en contact avec notre avocat local qui suit ces dossiers.

Faits marquants de l'exercice 2017

Nous ne pouvons pas commencer ce chapitre sans évoquer la soudaine et douloureuse perte de notre très regretté Fondateur et Administrateur-Délégué, Monsieur Giovanni Esposito le 13 septembre dernier. Son enthousiasme, son sens de l'entrepreneuriat, sa rigueur, sa vision et l'exemple qu'il était pour tout son personnel nous suivront à jamais. Malgré le choc

émotionnel et en sa mémoire, le personnel de l'entreprise a continué à témoigner de leur engagement vis-à-vis de leur employeur.

Le Conseil d'Administration n'a pas eu d'autres moyens que d'accepter de prendre en charge les anciennes créances des Nations-Unies et de certaines de leurs Missions. Cet effort était requis pour les futures relations avec cette organisation de renommée internationale.

Le leasing et les charges liées au bâtiment pèsent lourd dans les finances alors que les entrées n'ont pas fait le poids, ce qui a causé un déséquilibre financier important. Nous cherchons des solutions pour y remédier afin d'alléger nos frais généraux et dettes.

Des contacts sont pris avec des investisseurs potentiels, des rencontres ont lieu. Il n'y a pas de concrétisation à ce niveau durant l'année.

Situation juridique et continuité en application de l'article 96 6° du Code des sociétés

Le capital social de la société s'élève à 570.002,54 EUR, représenté par 933.334 actions. Les capitaux propres s'élèvent à 1.779.348,80, ce qui est suffisant pour poursuivre les activités moyennant la négociation de ligne de crédit ou la prolongation des emprunts bancaires.

La société présente une perte importante liée à des événements du passé, le conseil d'administration estime que la continuité de la société n'est pas menacée. Des décisions ont été prises pour redresser la rentabilité des activités de l'entreprise et pour faire face à ses engagements.

Affectation du résultat

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	EUR	3.448.826,45
Perte de l'exercice	EUR -	4.013.924,13
<u>Affectation du bénéfice</u>		
Affectation à la réserve légale	EUR	0,00
Dotation aux autres réserves	EUR	0,00
Réserves immunisées	EUR	0,00
<u>Perte à reporter</u>	EUR	- 570.037,68

Description des principaux risques et incertitudes

REIBEL SA est confrontée à plusieurs types de risques identifiés comme suit.

a. Risque « clients »

Les défauts de paiement restent le risque majeur de notre métier. La diversité et le nombre de clients, de niche ou commerciaux, contribuent à faire face à ce genre de situation.

L'ouverture à une clientèle aux besoins plus « classiques » devrait permettre d'augmenter la clientèle permettant des entrées régulières et fixes.

b. Risque « fournisseurs »

Les accords conclus avec les fournisseurs permettent d'exclure en principe tout ce qui n'est pas purement impondérable. Il est cependant entendu qu'en logistique intercontinentale, la place de l'impondérable n'est pas à négliger. Les précautions sont donc systématiquement prises afin d'éviter de se lier avec un fournisseur peu fiable.

c. Risque « stocks »

Nos départements ne connaissent pas de grands besoins de stocks, puisqu'ils fonctionnent essentiellement à la commande et que la plupart des équipements à monter sur les véhicules nous sont fournis par les organisations. D'autre part, les activités permettent d'identifier aisément les articles de forte rotation pour lesquels les immobilisés en trésorerie sont faibles.

d. Risque « personnes clés »

L'administrateur délégué a pu jusqu'au 13 septembre, de même que les administrateurs, être actifs dans l'entreprise. Ils ont pu compter sur le personnel et les responsables des activités.

A partir du 13 septembre, les autres administrateurs en place ont pris la relève, toujours avec le soutien de ses responsables des activités et le personnel.

Afin de minimiser ce risque en 2018, les administrateurs vont devoir se faire épauler par un ou plusieurs administrateurs extérieurs à l'entreprise.

e. Risque « concurrence »

Les départements logistiques REIBEL s'attaquent à des marchés de niche, requérant des interventions innovantes, sur mesure et à haute valeur ajoutée. Ce type de clients reste notre cible même si nous nous ouvrons à d'autres clients plus « classiques » dans le monde du transport et de logistique.

f. Risque « liquidités »

Nous avons retrouvé une cadence plus conventionnelle dans nos investissements et souscrit un emprunt obligataire de 1.500.000 euros sur 3 ans. Nous avons donc limité au maximum ce risque. Cependant en 2017, les liquidités ont été fortement réduites suite à l'appel à garantie et à la suppression de lignes de crédit.

Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Nous avons signé un mandat de co-exclusivité avec trois agences immobilières renommées en Belgique pour trouver un ou plusieurs locataire(s) pour la REIBELHouse ou un ou plusieurs acquéreur(s) pour celle-ci. Nous sommes disposés à quitter le bâtiment pour une relocalisation plus humble et mieux adaptée à nos besoins actuels tout en respectant les engagements pris envers notre clientèle.

Malgré la rigueur du passé, nous avons entamé un travail de fond pour réduire nos frais généraux de manière drastique afin d'alléger nos dépenses et répondre à nos obligations futures.

Le soutien continu octroyé à notre filiale BELPOWER INTERNATIONAL SA va s'achever prochainement car la dissolution de cette filiale et sa mise en liquidation ont été actées ce lundi 18 juin 2018.

BELPOWER INTERNATIONAL SA ne présentait plus une rentabilité suffisante dans ses activités liées à l'énergie. De plus le changement de logiciel de facturation s'est avéré catastrophique et a généré une perte exceptionnelle qui ne permettait plus de poursuivre les activités.

Ce fait va permettre à REIBEL de se concentrer sur son core-business , de renforcer les contacts que notre précédent Administrateur-Délégué entretenait et de développer le portefeuille des clients.

3. Circonstances susceptibles d'influencer le développement de la société

Les décisions et faits développés plus avant permettront d'insuffler un peu d'air à Reibel qui en a besoin et cela sur base des visions et projets que notre fondateur nous a laissés et dont la concrétisation n'avait pas encore été entamée.

Les négociations avec les banques, avec les institutions et avec les investisseurs sont en cours pour refinancer les activités de la société.

4. Recherche et développement

La certification AEO (Authorized Economic Operator) telle que recommandée par l'Union Européenne a été mise en veille pour l'instant. Elle sera réactivée dès que possible. Aucune activité de recherche ou de développement n'a été réalisée durant l'exercice.

5. Succursales

La société n'a pas de succursale.

6. Acquisition d'actions propres

Sans objet.

7. Prestations exceptionnelles du Commissaire

En application de l'article 134, § 2 du Code des Sociétés, nous vous informons que nous n'avons pas fait appel à notre Commissaire pour d'autres prestations que celles prévues lors de sa nomination, à savoir la certification des comptes annuels.

8. Intérêts opposés des administrateurs, articles 523 et 524 du Code des Sociétés

Les administrateurs confirment qu'aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés.

9. Utilisation des instruments financiers

Sans objet. La société ne dispose pas d'instruments financiers pour couvrir les risques financiers inhérents à ses activités.

10. Déclaration de participation

133.334 actions des 933.334 émises sont détenues par le marché secondaire. La société I.Pi.S. S.A. est l'actionnaire majoritaire.

11. Nominations

Le conseil d'Administration vous prie d'approuver la nomination du nouveau commissaire pour un mandat de 3 ans à dater d'aujourd'hui et qui portent sur la certification des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2017, 2018 et 2019 et dont les coordonnées sont les suivantes :« Renaud de Borman, Réviseur d'entreprises – Bedrijfsrevisor » Société civile SPRL (IRE B 0681), en abrégé RdB, Représentée par Monsieur Renaud de Borman, Réviseur d'entreprises (IRE A 1741)
Rue du Long Chêne 3 1970 Wezembeek-Oppem
(RPM Bruxelles 0891.185.124 TVA)

12. Décharge

Nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs et au Commissaire pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice écoulé.

Fait à Bruxelles le 20 juin 2018.

International Procurement Services SA
Représentée par Nathalie Geschier, Administratrice-Déléguée

Nathalie Geschier,
Administratrice-déléguée

Christian Ivens,
Administrateur